Bulletin Municipal N° 46 mars 2023

Bérat et vous

Direction de la publication: Maire de Bérat

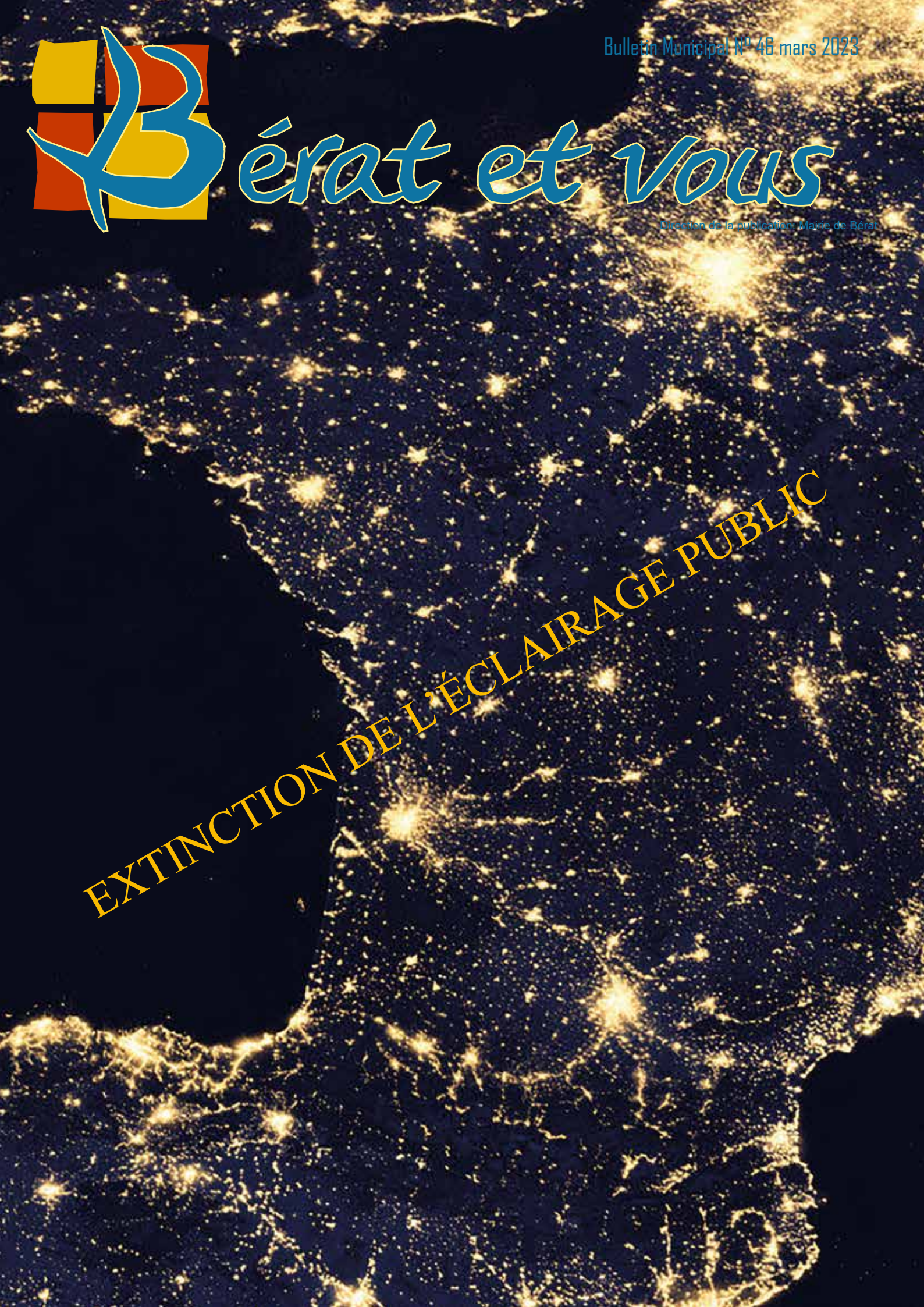

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Infos pratiques

Mairie
1, place de l'hôtel de ville – 31370 Bérat
Tél : 05 34 47 87 00 – Fax : 05 34 47 87 10
Email : mairie@berat.fr

Ouverture au public :
- Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30
- Le mercredi après-midi de 14h00 à 18h00
- Les 1ers et 3èmes samedis de chaque mois de 9h à 12h.
Permanence téléphonique :
Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h00.
Le vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 16h00.

En cas d'urgence, en dehors des horaires ci-dessus, soir et week-end, numéro d'astreinte: 06 08 96 43 40

Médiathèque municipale :

1, place de l'hôtel de ville – 31370 Bérat
Tél : 05 34 47 87 17 – Fax : 05 34 47 87 10
Email : mediatheque@berat.fr
Ouverture au public :
- Mardi de 9h à 12h30 et de 15 h00 à 18h00
- Mercredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
- Jeudi de 16h à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h30

ALAE Elémentaire :

4, place de l'église – 31370 Bérat
Tél : 05 34 47 87 12
Email : al2.berat@cc-coeurdegaronne.fr

ALAE Maternelle :

295, rue du moulin à vent – 31370 Bérat
Tél : 05 62 11 57 13
Email : al.berat@cc-coeurdegaronne.fr

ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement – extra scolaire - Centre de Loisirs)

295, Rue du moulin à vent – 31370 Bérat
Tél : 05 62 11 57 13
Email : al.berat@cc-coeurdegaronne.fr

Associations bérataises

ACCA (chasse) José BENEVENTI, 06 08 75 01 13, jose.beneventi@orange.fr

A.M.E (Théâtre), Claude BOYER 05 61 91 07 87

AIGUILLER VOS IDEES, (cours de couture) Virginie VAZE 06 31 96 11 81. aiguillervosidees@sfr.fr

Amicale du 3° âge, Chantal BRANLY 06 72 06 85 84

APEEB (Parents Elèves Ecoles Bérat), Marie-Cindy GALTIER, apeebberat@gmail.com site: www.apeeb.com

Ass Gymnique de Bérat, Catherine CERISIER, 06 88 16 07 85 http://assoberat.wix.com/assogymdanse-berat gymdanseberat@gmail.com

Attrait des Arts, (Ecriture lecture sculpture peinture et stop motion) Rolande BOUCHE 06 82 21 02 60 www.attraitdesarts.com, attraitdesarts.berat@gmail.com

BERAT QUAD 31, Frédéric GUEDES 06 37 274 275

BREF (actions de prévention santé) Virginie Juan 06 75 79 38 89 bref.jv31@gmail.com

DOJO TONIC (judo) M GIMENEZ 06 12 34 86 48 https://www.judo-dojotonic.com

La clef des chants Patrick Forgeau 06 77 18 28 84

Les Petits Pas (assistantes maternelles) Laurie SCHMITT 06 72 11 38 59, lespetitspas31370@gmail.com

Loisirs et soins pour tous, Sandrine COMBY, 06 29 59 36 03, pro.assoloisirspourtous@gmail.com

CLUB PHOTO BIS, William MASSIAS 06 81 46 70 87, clubbis@orange.fr http://www.fotobis.fr

Randonnées EQUI TABLES, Cécile LEDUC 06 84 35 18 54

ET VIE DANSE, (Danse) Marie-Hélène BOUJU 06 22 64 68 59 contact@etviedanse.org

LANKHAOS, (jeux en réseau) Léa DAYGUES Mail: lankhaos@mail.nost.biz

LUDIC'ARC, (tir à l'arc) Olivier de SAINT JORES 06 95 27 94 21 Mail: ludic.arc@gmail.com

TENNIS CLUB DE BERAT, Alain LARGE 05 34 48 89 08 www.tennisberat.fr , mail tennis-club-berat@fft.fr

SAVES PATRIMOINE, contact Bérat Yvan DUPUY 05.61.91.86.88

USB Union Sportive de Bérat Football, Francis VIDAL 05 61 91 97 70, 06 11 45 50 53, https://usberat.footeo.com, vidfranc@wanadoo.fr

USB Pétanque, Thierry DEJEAN 06 84 70 86 77 usbpetanque.31@gmail.com

YOGA et ENERGIES Catherine Vincent 06 16 84 53 68 katherinesyoga@gmail.com

Edito

L'explosion des coûts des énergies aura des conséquences majeures en 2023 au niveau des ménages, des entreprises, des collectivités… Mais, depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une démarche volontariste de réduction des dépenses en matière de chauffage des bâtiments municipaux, tout en maintenant un niveau de confort comme la géothermie à l'école maternelle et isolation performante, ou d'éclairage public par un changement progressif vers des LED. Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de poursuivre ces efforts pour notamment maîtriser notre budget et s'engager dans la voie de la transition énergétique. Le Pays du Sud Toulousain peut vous aider dans vos démarches et vous propose le guichet Rénov'Occitanie qui est un service public gratuit, neutre et indépendant pour tous les habitants du territoire. Malgré tout, cette année, nos dépenses de fonctionnement connaîtront une hausse liée à la conjoncture que personne n'envisageait il y a un an, et elles diminueront nos capacités d'autofinancement. Nous devons nous y préparer. Cela remet-il en cause pour autant les projets annoncés pour la population de notre commune ? Non, mais la crise énergétique qui s'annonce dans la durée doit nous amener à faire preuve de prudence en matière d'investissements.

Depuis que je suis maire j'ai toujours tenu un discours très clair en matière budgétaire. La commune ne se lancera pas dans des travaux ou des réalisations qu'elle ne pourrait financer sans se mettre dans le rouge, sans alourdir la fiscalité locale et sans se sur-endetter, qui sont deux de nos priorités, cela signifie qu'il faut être capable de reporter certains projets si la situation le justifie. Nous avons suivi cette règle jusqu'à présent. Elle nous permet aujourd'hui de bénéficier d'une situation financière saine et de rester serein pour l'avenir.

Votre Maire
Paul-Marie Blanc

Hôtel Derrac : fin des travaux !

Situés au cœur du village, les anciens hôtel Derrac et café Zago ont été des lieux importants de la vie de Bérat et certains se rappellent encore de la salle du dancing et des soirées qui drainaient un public nombreux. La municipalité a voulu préserver ce bâtiment patrimonial qui désormais entame une deuxième vie. La restauration de cette bâtisse a connu de nombreuses péripéties depuis le démarrage des travaux. Commencé en pleine période Covid, ce chantier a dû être interrompu à plusieurs reprises en raison de la crise sanitaire et des problèmes d'approvisionnement. Au final, le bâtiment fait peau neuve et accueille désormais deux commerces et cinq logements sociaux.

Il aura fallu 5 ans entre l'acquisition du bâtiment et la livraison des locaux commerciaux et des appartements. La municipalité a fait le choix de s'engager dans cette démarche afin de pouvoir redonner vie à cet édifice remarquable et qui plus est situé en plein coeur du village, et à développer le commerce de proximité au profit de tous les habitants L'implantation d'une superette était attendue depuis de nombreuses années et l'ancienne salle de danse à l'arrière du bar offrait un réel potentiel que nous avons mis à profit. L'opération s'est aussi accompagnée d'une rénovation complète, en accord avec les règles en vigueur, de la boucherie.

Cette restauration représente incontestablement un des chantiers phare du mandat avec un investissement de 1,2 millions d'euros qui sont subventionnés à 60 %. En outre, l'ensemble des loyers perçus (5 logements et 2 commerces) couvrent l'emprunt contracté pour financer l'ensemble des travaux. La commune réalise ainsi une opération équilibrée sur le plan budgétaire.

Nous souhaitons une bonne installation à tous les nouveaux résidents qui occupent maintenant ces logements ainsi qu'aux commerçants qui retrouvent des locaux entièrement rénovés.

La commune fait l'acquisition du café Saurine

Après la rénovation et réhabilitation de l'ancien hôtel Derrac, la mairie s'est portée acquéreuse d'un autre bâtiment emblématique de la vie du village : la maison Saurine. Située en face de ce dernier, elle abritait jusqu'à une période récente l'épicerie tenue pendant longtemps par Simone Saurine ainsi que le café Chez Jean.
Dans sa volonté de poursuivre son action pour renforcer l'économie locale, la municipalité a souhaité racheter ce bâtiment avec l'accompagnement de l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie : structure qui dans un premier temps achète au vendeur le foncier nécessaire à la réalisation des projets d'aménagement et ainsi la commune a le temps de finaliser le projet et sécuriser sa réalisation par l'obtention de subventions. La commune est aussi accompagnée par l'ingénierie de l'EPF dans les premiers temps de conception du projet. Le but de cette acquisition est de créer de nouveaux commerces en rez-de-chaussée ainsi que des appartements à l'étage. La priorité sera notamment portée vers la réouverture d'un café-restaurant avec la possibilité de créer une terrasse, côté salle des fêtes.
Ce projet nécessite une étude pour évaluer le coût précis des travaux avant de lancer un appel d'offre pour le choix d'un cabinet d'architecte. Un nouveau chantier qui commence qui aura pour but de dynamiser et d'embellir encore plus la vie du village.

Tennis couverts

La commune a signé en 2022 une convention avec la société Vertsun pour la construction d'un hangar photovoltaïque destiné à accueillir deux terrains de tennis couverts.
La convention prévoit également la mise en place de deux ombrières sur le parking du stade et du tennis. La construction du bâtiment et des ombrières est totalement pris en charge financièrement par Vertsun et ne coûtera rien au budget communal.
Le permis de construire vient d'être déposé, livraison espérée printemps 2024.

Urbanisation RD23 et démolition ensemble Tartanac

En ce début d'année 2023, deux gros chantiers sont sur le point de démarrer.
L'urbanisation de la RD23 (route de Toulouse) et la construction de la nouvelle médiathèque.
L'urbanisation de la route de Toulouse qui consiste en la création d'un cheminement piétonnier en bordure de la voie va en effet commencer dans les prochaines semaines. Suite à la consultation lancée en fin d'année 2022, c'est l'entreprise Jean Lefebvre agence de Noé qui a obtenu le marché. L'entreprise a été notifiée et la réunion de démarrage devrait avoir lieu très prochainement.

Pour des raisons de financement et d'autorisation de programme par le Département, ce chantier ambitieux comprenant la réalisation de plus de 900 m de trottoir, du chemin de la Grangette au chemin de Baqué, sera réalisé en quatre tranches annuelles.
Dans le même temps, la construction de la nouvelle médiathèque va commencer par la démolition de l'ensemble Tartanac qu'elle va remplacer.
La aussi, la consultation a été menée en fin d'année 2022, les entreprises sélectionnées et notifiée pour les deux lots « désamiantage » et « démolition ».
Premier coup de pioche d'ici fin mars début avril.

Extinction de l'éclairage public

L'extinction de l'éclairage public lors d'événements nationaux (Le Jour de la Nuit, La Nuit des Étoiles) visant à sensibiliser à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé a reçu à chaque édition un accueil positif de la part des habitants et ont encouragé les élus à poursuivre.

Les élus du conseil municipal ont donc pris la décision le 21 novembre dernier de pérenniser cette pratique en programmant une extinction de l'éclairage public de 23h à 5h de manière définitive et d'atteindre ainsi le double objectif de la sobriété énergétique et de la préservation de la nuit. Seuls les grands axes départementaux qui traversent la commune resteront éclairés pour des raisons évidentes de sécurité routière.
Dès réception des autorisations et dès réalisation des interventions techniques nécessaires du SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne), le dispositif sera mis en place.
Pour information, en 2016, l'atlas de la pollution lumineuse révélait que plus de 80% de l'humanité subissait des nuits inondées de lumière artificielle et qu'un tiers de la planète ne pouvait jamais voir la Voie Lactée. En 20 ans, la quantité de lumière émise par l'éclairage la nuit sur la planète a augmenté de 94%.
Pour lutter contre ce gâchis économique et écologique, l'Etat avait adopté en 2012 une mesure interdisant l'éclairage nocturne des vitrines et enseignes de 1h à 6h du matin entre en vigueur. Seuls les pharmacies et les services d'urgence peuvent se doter d'enseignes clignotantes. Cependant, devant le peu de cas concrets, le ministère de la Transition écologique fera paraître prochainement un décret pour annoncer un durcissement de cette mesure en passant l'amende de 750 euros à 1500 euros.
Éteindre l'éclairage la nuit, c'est permettre le retour de la faune nocturne et noctambule. Rappelons qu'une chauve-souris peut consommer 600 moustiques à l'heure ! C'est aussi diminuer la pollution lumineuse et revoir le ciel étoilé. Mais c'est aussi faire des économies, en complément du remplacement des ampoules par des leds, moins énergivores.

Arbre des naissances 2022

Pour la 3ème année consécutive, la commune met à l'honneur les bébés de l'année écoulée.
37 naissances enregistrées en 2022, c'est un nombre qui est plutôt constant si on le compare aux deux années précédentes : 32 naissances en 2020 et 45 en 2021.
Un érable rouge a cette fois été choisi pour être planté dans le centre village près de la salle des fêtes. Son feuillage vert estival se parera de couleurs jaunes puis rouges dès l'automne.
A ses côtés se trouve une plaque gravée des 37 prénoms qui a été dévoilée lors de la cérémonie du dimanche 5 février en présence des familles.
En souvenir de cette journée, un certificat a également été remis aux parents à l'issue de la cérémonie d'inauguration.

Ce moment s'est naturellement prolongé par des échanges conviviaux, les familles souhaitant faire connaissance avec d'autres parents mais aussi discuter avec les élus présents.
Nous invitons les familles qui n'ont pas pu être présentes le 5 février à la cérémonie à venir en mairie retirer le certificat de leur enfant.

CCAS

Comme tous les ans, nos aînés se sont retrouvés le 15 décembre à la salle des fêtes de Bérat autour d'un goûter préparé et animé par l'association « graine d'amour ».
Marina, sa présidente et son orchestre, nous ont proposé une ambiance « bossa nova » suivie de chansons françaises reprises par un auditoire conquis.
A l'issue de cet après-midi convivial un colis a été remis à chaque participant. Pour les personnes absentes ce jour-là, ce même colis a été distribué à domicile ou dans les maisons de retraites.
L'organisation a été assurée par le CCAS de Bérat aidé par des bénévoles.
Merci à eux, ainsi qu'à Sandrine, membre du CCAS et présidente de l'association Loisirs et soins pour tous qui a embelli nos tables par une très belle décoration fabriquée par ses soins.

États d'AME

Le théâtre AME est né en 1983 lors du redémarrage de Carnaval à Bérat et fêtera ses 40 ans en juin 2023 sous chapiteau. Nous avons démarré à 6 et sommes aujourd'hui 16 à faire fonctionner le club sous forme d'association loi 1901.

Le mot AME ou « Association Multiples Expressions » définit bien les axes choisis pour l'action de ce club.
Tout d'abord la pratique théâtrale, très vite accompagnée par des stages avec des professionnels. Et très vite des représentations à Bérat et villages voisins.
Près de 35 spectacles seront ainsi montés en 40 ans impliquant une cinquantaine de comédiens à 80% issus du territoire. Seuls 1 comédien professionnel a participé à « Musée haut Musée bas » et 2 autres dans « Albertine ».
Après la pratique, l'envie de programmer des spectacles professionnels s'est faite sentir et le point d'orgue sera BERAT SUR MER et ses 40000 spectateurs venus de très loin pour l'occasion. C'était en juillet 1994. Cette manifestation originale bien médiatisée a attiré les chaînes de télévision nationales de l'époque (TF1, ANTENNE 2, FR3) qui sont venues faire des reportages tous diffusés en ouverture de journal télévisé. C'était une manifestation où toutes les formes artistiques étaient représentées : musique, peinture, installations , performances, arts plastiques, cirque. Du véritable événementiel POETIQUE, POPULAIRE et TRANSGRESSIF.
Cette fréquentation plus que régionale nous a donné une légitimité dans le cercle culturel toulousain nous rapprochant ainsi de groupes musicaux et théâtraux professionnels tels que : le Grenier de Toulouse, le Périscope, Les francs glaçons, Cie Beaudrain de paroi et l'AGIT avec qui nous sommes pratiquement partenaire.
Grâce aux aides de la mairie, de l'intercommunalité, de la région (aide à la diffusion), du Pays sud toulousain et du département (temps libre prévention jeunes - TLPJ), ce sont près de 200 spectacles qui ont été programmés à Bérat touchant un large public, intergénérationnel , issu du territoire étendu de Cœur de Garonne.
Plus de 80% des spectacles sont professionnels et rémunérés en conséquence par GUSO et contrats de cession.
Parallèlement le club s'est tourné vers la transmission, et 15 à 16 ados et pré-ados suivent les cours depuis 30 ans, cours assurés par des professionnels.
Une des intervenantes (Hélène Marty) issue de AME s'est retrouvée professeur aux cours Florent et est à ce jour professeur au conservatoire de Carcassonne. Ce sont les adhésions, les cotisations, les recettes des représentations du groupe adultes et la subvention TLPJ qui permettent de rémunérer correctement les intervenants.
AME s'évertue à bien accueillir les artistes et à les programmer dans des sites et des contextes originaux. Le meilleur exemple en est la rando culturelle. Il s'agit d'une rando pédestre de 15 à 16 km au cours de laquelle il y a des pauses musicales et/ou artistiques avec 5 ou 6 spectacles répartis sur le parcours dans des lieux insolites ou décalés (milieu d'un champ, jardin d'un particulier par exemple) et un concert final pour clôturer la journée avec un repas. Les 15 éditions ont réuni une bonne centaine de personnes à chaque fois.
La jeunesse des membres du club est un gage de sa pérennisation. Vive le spectacle vivant et son tissage de liens sociaux.
L'anniversaire de ses 40 ans sera le point d'orgue de la vie de club.

Communes Cœur de Garonne où AME s'est produit:
Rieumes (3fois), Labastide Clermont, Sajas (2fois), Cazères (2fois), Sainte Foy de Peyrolières, Marignac Lasclares, Casties Labrande, Lherm, Poucharramet, Forgues (3 fois), Savères, Bérat (40fois)
Communes hors Coeur de Garonne:
Longages, Carbonne, Montesquieu, Muret, Aurignac, Foix-09, Samatan-32 (3 fois), Vieille Toulouse (2 fois), Toulouse (5 fois), Roqueleine Jules Julien, abbaye de Flaran-32, Flaran-32, Villefranche de Lauragais, Labastide Rouairoux-82 (2 fois), Coueilles, Saint-Gaudens, Monbrun bocage, Saint Pardoux la Rivière-24, Verfeil, Isle sur Tarn-81, Alan, la Franqui-11, Lagos-64, la Palme-11, Lavardens-32, etc.

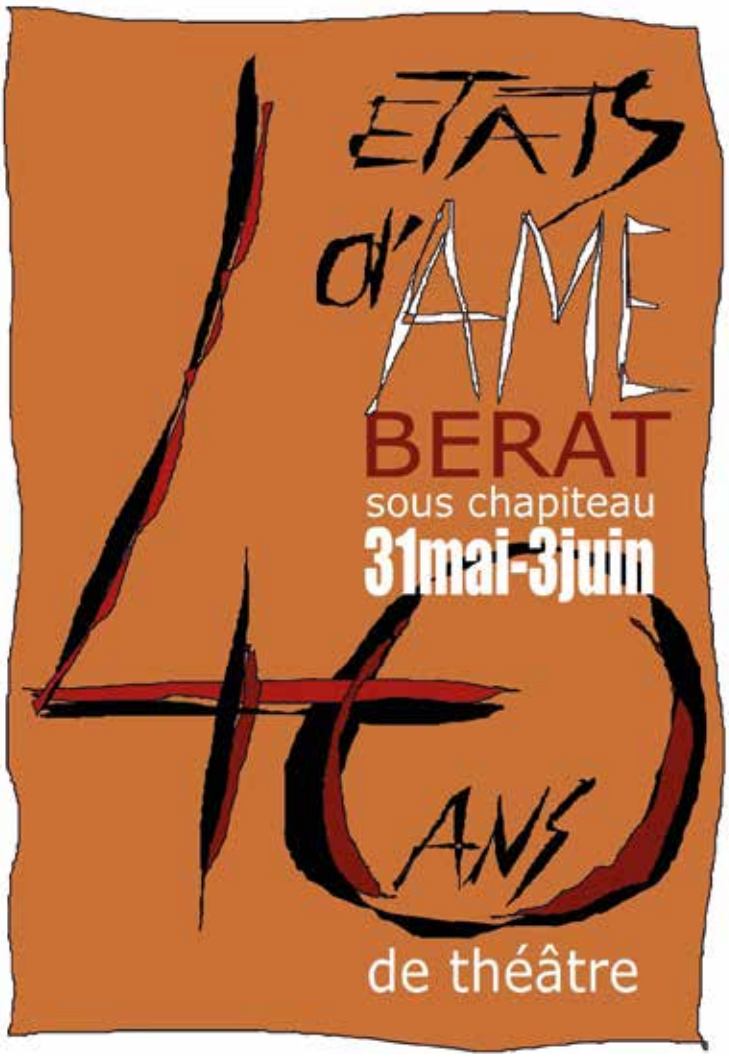

État d'AME
Programme des 40 ans du théâtre AME

Mercredi 31 mai 2023 :
15 heures, COMPLEXE - Spectacle jeunesse de l'AGIT, 5,00€
19 heures, MEMBRES – Apéro théâtre – Les Thérèses
21 heures, FETICHISTE - Cie Beaudrain de Paroi, 10,00€

Jeudi 1er juin 2023 :
19 heures, TRIO NAVARRO - Apéro concert ;
21 heures, IRRESISTIBLE – Grenier de Toulouse, 12,00€

Vendredi 2 juin 2023 :
19 heures, TIREBOUCHON – Apéro concert ;
21 heures, ET SI JE REGARDE LE MONDE AU FOND DE MES YEUX – AGIT, 12,00€

Samedi 03 juin 2023 :
15 heures, spectacle atelier enfants et jeunes de AME ;
19 heures, SARAH et JEAN-PAUL – Apéro concert ;
21 heures «CABARET « ÉTATS D'AME », suivi du concert avec LES RATS CORDES», 15,00€

Dimanche 04 juin 2023 :
12 heures, repas partagé entre anciens et troupe d'aujourd'hui

Les tarifs enfants, de groupe ou « plusieurs spectacles » seront communiqués ultérieurement, lors de la distribution des programmes. Tous les soirs, de 20 h à 21 h, possibilité de se restaurer auprès de MALIKA

Animations de l'Apeeb

Le temps passe tellement vite, nous voilà déjà à la moitié de l'année scolaire. Trois actions ont marqué ce début d'année avec l'Apeeb : l'avant Halloween, les boules en bois personnalisées et la distribution des sapins. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de ces premières animations.

Pour continuer dans cette bonne dynamique nous proposons des chocolats de Pâques aux 2 écoles et la prochaine animation sera le week-end du 11 et 12 mars juste après les vacances d'hiver. Le samedi après midi sortez vos plus beaux déguisements pour le carnaval de l'Apeeb et le dimanche rendez-vous à la salle des fêtes pour un vide ta chambre avant l'arrivée du printemps. Tous les bénéfices seront reversés aux écoles. N'hésitez pas à apporter vos idées ou même à proposer des actions par mail à l'adresse apeebberat@gmail.com ou sur Facebook. À très bientôt.

La clef des chants

Notre chorale a repris ses activités depuis la rentrée, et nous avons déjà rencontré le public lors d'une manifestation à l'église de Noé. Nous invitons toutes les personnes intéressées à venir nous rejoindre, sur un programme varié : chants du monde, folkloriques, variétés françaises et étrangères…

Nous vous donnons rendez-vous tous les mercredis, de 20 h à 21 h 30, dans notre salle située dans le bâtiment associatif de la mairie de Bérat. Un essai ne vous engage à rien, dans une ambiance conviviale.

Pour tout renseignement, contacter Patrick FORGEAU, au 06 77 18 28 84. A bientôt.

Collecte des sapins de Noël à cheval à Bérat : une 3ème édition très réussie.

Merci aux Bératais qui ont fait de cette nouvelle collecte à cheval une réussite en choisissant de valoriser leur sapin de Noël en broyat.
En effet, ce sont près de 180 sapins qui ont été collectés et broyés ce dimanche 8 janvier à Bérat.
Merci à Oyé, le cheval castillonais qui a tracté la remorque pleine à craquer à 4 reprises en faisant le tour des quartiers de la commune.

Merci à Cécile et Marion de Randonnées EQUITable / Ecole d'Attelage d'Occitanie et à Fabrice de Faire à Cheval qui encore une fois ont apporté leur concours à cette opération à l'initiative de la mairie en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Garonne.
Les caméras de TF1 sont venues filmer la collecte et le broyage mettant en avant l'originalité de la collecte et la démarche éco responsable engagée. Pas besoin de faire un aller-retour à la déchetterie pour y déposer son sapin à l'issue des fêtes. Gain de temps, économie de carburant et moins de pollution.
Le broyat produit a été proposé le jour même aux habitants intéressés pour limiter la pousse des mauvaises herbes dans leurs platebandes. Ce qui reste sera utilisé par les agents techniques de la commune pour l'entretien des espaces verts.
Vous pouvez voir en replay le reportage qui a été diffusé le lundi 9 janvier au journal de 13h.
Objectif 2024 : atteindre et même dépasser les 200 sapins collectés !

Destruction et enlèvement des nids de frelons asiatiques : la municipalité s'engage.

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui aurait été introduite en France dès 2004.
La présence de nid de frelons sur la commune de Bérat présente deux problèmes. L'un lié à la sécurité des personnes : suivant où le nid est installé les frelons risquent d'être dérangés et d'attaquer. Le second est d'ordre écologique. Les colonies d'abeilles, déjà fortement diminuées, subissent de plein fouet les attaques de frelons asiatiques.
La mairie de Bérat s'engage à prendre à sa charge la destruction et l'enlèvement de tous les nids de frelons asiatiques situés sur la commune.
Un partenariat avec l'entreprise Halt'o frelons permet d'obtenir des tarifs plus intéressants et facilite les démarches pour les particuliers. Il n'est donc pas demandé de participation aux habitants et aux propriétaires des terrains. Il a en effet semblé au conseil municipal que cela assurerait une lutte plus efficace contre les frelons asiatiques en permettant la destruction de nids qui ne l'auraient pas été (personnes ne voulant ou ne pouvant pas payer l'intervention d'enlèvement, propriétaires de terrains ne résidant pas sur la commune, etc.).
Une attention particulière a également été apportée à l'impact écologique des moyens de destruction utilisés dans le choix de l'entreprise partenaire. Ainsi sur de petits nids une méthode manuelle est privilégiée et les gros nids, pollués par les biocides nécessaires à la destruction des frelons, sont retirés pour éviter une dissémination du produit.
L'an dernier, une dizaine d'administrés a bénéficié de cette prestation.
Si vous constatez la présence d'un nid, chez vous ou ailleurs sur la commune, contactez la mairie au 05-34-47-87-00.

Culture spectacle

Musique-en-mai|diathèque se met au chant

2023 sera déjà la 5ème édition du festival Musique-en-mai|diathèque à Bérat ! Cette année, la médiathèque prépare un festival tourné autour de la voix et vous prépare bien des surprises : concerts, rencontres scolaires avec les artistes… Concerts prévus les 12 mai, 27 mai et 2 juin 2023, entrée libre et gratuite. Rendez-vous sur notre site https://mediathequeberat.fr/ pour découvrir le programme complet dès sa parution ou suivez-nous sur la page Facebook de la Médiathèque de Bérat pour connaître la programmation !

Le théâtre de la cité: «Un Hamlet de moins !»

Le Théâtre de la Cité – centre dramatique national de Toulouse se délocalise à Bérat pour y jouer la pièce "Un Hamlet de moins!"
Un classique revisité et modernisé avec cette représentation tout public qui aura lieu le mardi 18 avril à 20h30 à la salle des fêtes de Bérat.
L'entrée est gratuite, n'hésitez pas!

En partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Garonne

Gym-danse

L'ASSOCIATION GYMNIQUE DE BERAT présente tout d'abord aux Bérataises et Bératais ses meilleurs vœux ! Que cette année 2023, placée sous le signe du sport, soit remplie de joie, de bonheur, de sérénité et d'une bonne santé.

Pour cette saison 2022-2023, un nombre important d'adhérents (plus de 150 adultes et 24 enfants) nous ont rejoints et nous en sommes ravies. Les Bérataises et Bératais sont motivé(e)s pour trouver un meilleur bien-être physique et moral.

Pour les adultes qui hésitent encore, il est possible de nous rejoindre à tout moment. Tous les jours de la semaine des séances dynamiques et variées sont proposées et animées par des professionnels compétents et bienveillants (planning et détails voir notre site web ASSOCIATION GYMNIQUE BERAT WIXSITE).

Nous avons le projet de continuer à faire vivre cette association avec dynamisme et convivialité : nous avons commencé par partager la galette en ce début d'année et nous envisageons d'autres événements.

Pour la saison prochaine, nous aimerions proposer des cours GYM SENIORS adaptés, pour permettre à certains de pratiquer une activité leur correspondant mieux. Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez déjà nous solliciter.

Soyez assuré(e)s que l'équipe dirigeante de GYM BERAT, poursuivra son engagement et ses actions pour proposer à chaque adhérent une offre de pratique sportive la plus intéressante possible. L'adhésion à l'association vous permet de participer à toutes les séances si vous le souhaitez, dans un esprit d'ouverture, de rencontre et de convivialité.

Pour toutes informations n'hésitez pas à contacter :

Cathy Sune au 06 20 77 46 50 ou Carmen Blein au 06.31.10.63.61

Mail : gymdanseberat@gmail.com.

Sportivement ! Les membres du Bureau

Ensemble, cultivons bien-être, vitalité et convivialité

Rendez-vous le 1er Avril….

En 2023 le club photo Bérat Image Son (BIS) change ses habitudes : L'exposition annuelle des adhérents n'aura plus lieu en septembre. À cette période, trop d'adhérents s'éparpillent dans le vaste monde et pour répondre à la demande récurrente de ces grands voyageurs, l'exposition aura lieu au printemps.

Mais, pour 2023, ça coince un peu au niveau des délais pour préparer les photographies à exposer.

Qu'à cela ne tienne… Une solution vertigineuse s'abat sur la table de réunion hebdomadaire : organiser une grande exposition autour de Louis Audoubert, figure régionale légendaire de l'alpinisme, photographe, cinéaste.

Celui qui lance cette belle idée connaît très bien Louis Audoubert. Il est à l'origine de sa passion pour la montagne et ça ne date pas d'hier, mais du temps de son adolescence. (Chut…. Son nom est un secret bien gardé à BIS).

Donc, le week-end du 1er et 2 avril, BIS rendra un hommage photographique à Louis Audoubert, à travers une sélection de ses photographies, la projection d'un film (ou deux), de diaporamas, documents, articles, livres, bref un large panel de ce qui a nourri la vie de ce grimpeur-photographe infatigable.

Les adhérents de BIS présenteront aussi une sélection de photographies de montagne.

Louis Audoubert nous fait l'amitié d'être présent le samedi pour la projection du film.

Le détail du programme de ces deux journées exceptionnelles est en cours de construction.

Mais tous les éléments seront sur le site du club photo : https://www.fotobis.fr/

Accessible aussi avec le QRCODE.

Club Jeux de société

Le club de jeux de société de la médiathèque se réunit toujours les seconds vendredis du mois à 20h, à la médiathèque jusqu'en avril. Les prochaines dates : vendredis 13 janvier, 10 février, 10 mars et 14 avril 2023. Entrée libre et gratuite pour tous dès 15 ans. Apportez vos jeux pour lancer des parties ou venez comme vous êtes, débutants ou confirmés.

Vie associative

Attraits des Arts

Attrait des Arts a repris ses activités fin septembre. Les ateliers écriture et peinture permettent à chacune de s'exprimer, avec Marie-Thérèse on joue avec les mots sur un thème choisi, avec Wilfrid peintre de l'association, le vendredi on écoute ses précieux conseils.
Le mercredi, l'atelier peinture enfants a retrouvé son succès après deux ans de fermeture dûe à la crise sanitaire.
Au mois d'octobre pour son 6ème salon d'automne, Attrait des Arts proposait l'exposition des œuvres de Claude Boyer, peintre Bératais. Une centaine de toiles accrochées nous permettaient de nous évader de l'île de Réunion en Suède en passant par les plateaux de l'Aubrac pour arriver dans une rue de Bérat. On s'attardait sur la porte d'une cabane abandonnée dans la neige, un chemin bordé de bouleaux, et autre qui accrochait la curiosité du public.
Les personnalités et le public venus nombreux félicitaient et encourageaient Claude Boyer et les conversations se sont terminées autour d'un buffet savoureux.
Dans le cadre d'un voyage scolaire, Attrait des Arts a fait don de certains tableaux au profit de l'école maternelle la Clé Des Champs. La vente gérée par Vanessa, maman d'élève, a connu un vif succès. Cette collecte nous le souhaitons permettra aux enfants de profiter de cette sortie.
Attrait des Arts présentera son exposition annuelle les 8 & 9 avril 2023, salle des fêtes.
Attrait des Arts vous souhaite une très belle année 2023.
Retrouvez toutes nos infos sur le site attraitdesarts.com

Informations communales

Droit de parole du groupe d'opposition

Mesdames et messieurs, les élus de l'opposition au Conseil Municipal, vous adresse leurs vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé, de joie et de réussite pour cette nouvelle année.
Nous arrivons à la mi-mandat de l'équipe municipale durant lequel certains dossiers sont toujours en attente de concrétisation.
Annoncé de longues dates, les travaux de la future médiathèque de Bérat n'ont toujours pas encore débuté.
D'autres projets tels que l'achat de l'ancienne sérigraphie (projet d'aménagement à destination des associations Bérataises) ont été présentés sur le programme électoral de l'équipe actuelle, espérons que ce projet arrive à son terme avant la fin de ce mandat.
Le manque de structures et d'équipements associatifs ne facilitent pas la pratique de différentes activités proposées par les associations de notre commune.
Enfin, un projet de prolongement des trottoirs sur la route de Toulouse devrait, restons quand même prudent, être réalisé d'ici la fin du mandat (information donnée lors des vœux de 2023 par Mr le maire et relayée par la Dépêche du Midi).
Bien évidemment, nous sommes totalement en accord sur la nécessité de ces travaux, notre liste « agir ensemble pour Bérat » en avait fait une priorité de son programme électoral.
Certains que notre commune a des ressources et des talents multiples, il nous appartient d'être attentif à ce que l'action municipale soit au service de l'intérêt général. Nous mettrons tout notre cœur et toute notre énergie au service de notre ville, pour que Bérat demeure une ville à taille humaine.

Vie associative

US Bérat pétanque

L'USB PETANQUE vous présente son nouveau bureau qui a été élu le dimanche 27 novembre 2022, lors de son Assemblée Générale annuelle.
Elle est composée de : Thierry DEJEAN (Président), Laurent CAMELIERE (Vice-Président), Murielle FERREIRA (Secrétaire), Karen CONDOJANOPOULOS (Trésorière), Michel ZUANET (Secrétaire Adjoint), Guy DEGAT (Trésorier Adjoint), ainsi que ses membres actifs : Wilfried AUBERT, Philippe GENDRON, Patrick MONTEL, David MIGNONAT, Saïd BOURARACH, Thierry CAUJOLLE, et Marcel LOUGARRE.

Ateliers techniques municipaux

Depuis les années 1980-1990 la nécessité de réaliser des d'ateliers techniques municipaux a fait l'objet de nombreux projets.
Plusieurs bâtiments ont été identifiés dans le but d'accueillir les ateliers. Le premier en date est un hangar situé route de Longages. Seuls restaient debout les poteaux en briques et un semblant de toiture. Le hangar est finalement devenu des appartements sociaux et des locaux paras médicaux qui ont dans un premier temps accueilli un kiné, une orthophoniste et aujourd'hui une podologue.
La commune a ensuite racheté les locaux situés au 3000 route de Toulouse toujours pour y accueillir les ateliers.
Mais, des entreprises disposaient de baux commerciaux dans ce bâtiment et de plus, l'éloignement des locaux du centre du village rendait l'opération délicate. Le projet a été reconsidéré et c'est aujourd'hui Bérat-Ambulance qui loue et exploite ce local propriété de la commune.
Projet suivant, le rachat de l'ensemble Tartanac. Si ces locaux ont effectivement servi quelques temps de garage pour le matériel de tonte, l'atelier s'est quant à lui installé provisoirement sous la cantine, l'état de vétusté des locaux Tartanac ne permettant pas leur exploitation comme initialement envisagé. Ces locaux seront prochainement démolis pour être remplacés par la nouvelle médiathèque.
Finalement, dans les années 2020, un nouveau projet viable le jour. Il s'agit de réhabiliter le hangar du stade et d'y adjoindre une extension pour y accueillir les bureaux, vestiaires, salle de repos, locaux de stockage et ateliers.
Lancée en 2022, la construction du nouvel atelier vient d'aboutir et les agents techniques, maintenant au nombre de cinq ont pris possession de leur domaine. Un bel outil fonctionnel avec des racks pour le stockage des matériaux sable, gravier…, une aire de lavage pour les engins, et bien sûr un garage et tous les locaux nécessaires.

Tabac Presse : changement de propriétaire

A compter du 14 mars, le magasin de tabac-presse de Bérat change de propriétaire. Mme Hélène Corbon reprend le magasin qui ouvrira du mardi au samedi, matin et après-midi ainsi que le dimanche matin. Tabac, presse, loteries et dépôt de pain seront proposés aux clients. Une nouvelle page qui s'ouvre pour un commerce de proximité au cœur de notre village.

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement citoyen.

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger. I est possible de faire le recensement à la mairie de votre domicile, ou en ligne. Après avoir fait votre recensement citoyen :
Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.
Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Il faut aller à la mairie avec les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour et un justificatif de domicile.